

## Communiqué de presse

Le Groupe BPCE amplifie son ambition de décarbonation en publiant de nouveaux engagements permettant de couvrir les onze secteurs les plus émissifs en carbone au plan mondial

Paris, le 15 juillet 2024

Membre de la *Net Zero Banking Alliance* (NZBA), le Groupe BPCE a réaffirmé dans son projet stratégique VISION 2030 sa volonté d'aligner la trajectoire de ses portefeuilles avec l'objectif de neutralité carbone en 2050. Dans ce cadre, le groupe publie aujourd'hui ses engagements de décarbonation pour cinq nouveaux secteurs (l'aluminium, l'aviation, l'immobilier commercial, l'immobilier résidentiel et l'agriculture) et annonce un élargissement du périmètre de ses objectifs dans trois secteurs (l'automobile, l'acier et le ciment). Le Groupe BPCE complète ainsi la démarche engagée depuis 2022 avec des cibles d'ici à 2030 dans les secteurs de la production d'électricité, du pétrole et gaz, et affiche une ambition de décarbonation portant désormais sur les onze secteurs les plus émissifs en carbone.

### **I- Cinq nouveaux objectifs sectoriels : l'aluminium, l'aviation, l'immobilier commercial, l'immobilier résidentiel et l'agriculture**

*De nouvelles cibles sectorielles ont été définies pour l'aluminium sur l'ensemble du Groupe BPCE, ainsi que sur l'aviation et l'immobilier commercial sur le périmètre de la banque de grande clientèle (Natixis Corporate & Investment Banking).*

#### **1- L'aluminium**

En 2022, environ 3 % des émissions industrielles directes de CO<sub>2</sub> dans le monde sont émises par le secteur de l'aluminium<sup>1</sup>. **Le Groupe BPCE a pour objectif d'atteindre une intensité carbone financée à 6 t CO<sub>2</sub>e/t aluminium d'ici 2030 (vs 6,5 t CO<sub>2</sub>e/t aluminium au 31/12/2022)**. Le périmètre retenu concerne les activités de fonderies d'aluminium (scope 1 & 2) de l'ensemble du Groupe BPCE.

#### **2- L'aviation**

En 2022, l'aviation représentait 2 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie<sup>2</sup>. **Le Groupe BPCE a pour objectif d'atteindre une intensité carbone financée à 750 g CO<sub>2</sub>e/RTK<sup>3</sup> d'ici 2030 (vs 920 g CO<sub>2</sub>e/RTK au 31/12/2022)**. Le périmètre concerne les compagnies aériennes, les sociétés de leasing d'avions et les financements d'actifs (scope 1, 2 & 3 well-to-wake).

### 3- L'immobilier commercial

En 2022, l'usage des bâtiments représentait 28 % des émissions carbone mondiales. Parmi elles, près de 40 % proviennent de l'immobilier commercial<sup>4</sup>. **Le Groupe BPCE a pour objectif d'atteindre une intensité carbone financée à 32 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> (vs 46 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> au 31/12/2022) soit -30 % d'ici 2030.** Le périmètre retenu concerne les financements d'actifs et d'entreprises (émissions liées à l'usage du bâtiment) du portefeuille de Natixis CIB.

*Le Groupe BPCE publie également ses plans d'actions sur les secteurs de l'immobilier résidentiel et de l'agriculture sur le périmètre d'activité de la banque de détail.*

### 4- L'immobilier résidentiel

Pour contribuer aux objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et accélérer la rénovation énergétique des logements, **le Groupe BPCE met en œuvre un plan d'actions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses financements**, estimées en moyenne à 25 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup> fin 2022<sup>5</sup> :

- Conseiller et sensibiliser massivement nos clients grâce à l'expertise de nos conseillers et au module « Conseils et solutions durables » disponible dans l'application mobile bancaire ;
- Accompagner les projets de rénovation énergétique pour les logements individuels et les copropriétés : bilan énergétique, recherche de subventions, garantie de bonne fin des travaux, avec des parcours et des financements adaptés (prêt éco-PTZ, préfinancement des subventions, prêt collectif dédié, partenariats avec Cozynergy, Leroy Merlin...).

**Ce plan d'actions, décliné par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, mobilisera annuellement 1 milliard d'euros de financements des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à horizon 2026.**

### 5- L'agriculture

**Le Groupe BPCE définit un plan d'actions alliant enjeux climatiques et agriculture durable au sens large** intégrant la biodiversité, l'eau, les écosystèmes aux côtés des filières agricoles et des autres acteurs de la chaîne de valeur (agrofourniture, transformation, distribution...).

Ce plan d'actions encourage les initiatives pour la sécurité alimentaire des territoires en préservant les revenus des agriculteurs. Trois leviers sont mobilisés :

- Adapter nos financements et nos produits aux nouveaux enjeux ;
- Activer les synergies territoriales et sectorielles ;
- Former les conseillers bancaires pour accompagner les projets des agriculteurs de manière durable.

## **II- Un élargissement du périmètre de ses objectifs dans trois secteurs : l'automobile, l'acier et le ciment**

*En parallèle de la publication de nouvelles cibles sectorielles, le Groupe BPCE élargit le périmètre de ses objectifs pour les secteurs de l'automobile, de l'acier et du ciment. Pour l'automobile, cet élargissement s'accompagne d'un renforcement de la cible de réduction des émissions.*

### 6- L'automobile

**Le Groupe BPCE étend son objectif, initialement porté par Natixis CIB, en incluant ses activités de leasing.** La cible visée est inférieure à 100 g CO<sub>2</sub>e/km d'ici 2030 (vs 166 g CO<sub>2</sub>e/km au 31/12/2022). Le périmètre retenu est l'ensemble du groupe pour le financement des constructeurs automobiles et BPCE Lease pour les activités de leasing.

## 7- L'acier

**Dans ce secteur, le Groupe BPCE étend ses objectifs, initialement portés par Natixis CIB, à l'ensemble du groupe avec une cible d'intensité carbone inférieure à 1,4 t CO<sub>2</sub>e/tonne d'acier d'ici 2030. Le périmètre retenu concerne ainsi les producteurs d'acier du Groupe BPCE (scope 1 & 2).**

## 8- Le ciment

**Dans ce secteur, le Groupe BPCE étend ses objectifs, initialement portés par Natixis CIB, à l'ensemble du groupe avec une cible à 525 kg CO<sub>2</sub>e/ tonne de ciment d'ici 2030. Le périmètre retenu concerne ainsi les producteurs de ciment et de clinker du Groupe BPCE (scope 1 & 2).**

### **III- Rappel des engagements pris sur la production d'électricité, sur le pétrole et gaz**

#### 9- La production d'électricité

Le Groupe BPCE poursuit la réduction de l'intensité carbone de ses financements liés à la production d'électricité. Dans cette perspective, il a décidé d'augmenter ses financements de sources de production d'électricité émettant peu de CO<sub>2</sub>, en mettant l'accent sur le financement des énergies renouvelables et en privilégiant les projets innovants et caractérisés par leur impact local. En France, le Groupe BPCE est précurseur dans le financement de l'éolien offshore flottant et participe pleinement au renforcement de la souveraineté énergétique européenne.

Le groupe a renforcé en début d'année 2024 son ambition de réduction de l'intensité carbone pour être inférieur à 90 g CO<sub>2</sub>e/kWh d'ici 2030 (vs 138 g CO<sub>2</sub>e/kWh en référence au scénario NZE 2050 de l'AIE publié en 2021).

#### 10- Le pétrole et gaz

Le Groupe BPCE a renforcé en début d'année 2024 son ambition de réduction des émissions absolues carbone financées liées aux financements de l'utilisation finale de l'extraction et production de pétrole et de gaz<sup>6</sup>. L'objectif est désormais de réduire d'au moins 70 % ses émissions financées entre 2020 et 2030 comptabilisées au bilan, soit - 50 % en incluant également le hors bilan (contre 30 % auparavant en référence à la cible du scénario NZE 2050 de l'AIE publié en 2021).

### **IV- Cas particulier**

#### 11- Le secteur du transport maritime

Enfin, compte tenu du montant non significatif des financements dédiés de navires de transport de marchandises et passagers de Natixis CIB, le Groupe BPCE ne publie pas de cible sur ce périmètre.

## Méthodologie et disclaimer

La méthodologie du Groupe BPCE utilisée pour établir les mesures et prévisions annoncées s'appuie sur des standards de marché qui continuent d'évoluer. Elle repose sur les travaux de la Fédération Bancaire Française (FBF) et de la NZBA et mobilise les scénarios internationaux et nationaux scientifiques de référence sur les trajectoires Net Zéro (Agence Internationale de l'Energie, Carbon Risk Real Estate Monitor).

Les informations présentées dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'une vérification externe.

Les données utilisées concernant nos clients sont principalement issues de fournisseurs de données ou des publications des entreprises financées par le Groupe BPCE. Des divergences peuvent exister dans les mesures des gaz à effet de serre des fournisseurs de données (par exemple sur la géographie et les périmètres) tout comme des imprécisions ou incomplétudes sur les activités couvertes par nos clients dans leurs publications. Les estimations évolueront avec la progression de la qualité des données disponibles.

L'élargissement du périmètre de nos analyses à d'autres activités du groupe dépend ainsi des méthodologies disponibles et reconnues. Par ailleurs, les objectifs visés par le Groupe BPCE sont conditionnés par les engagements de nos clients et par leur capacité à les tenir dans la durée. Ces objectifs dépendent également des politiques gouvernementales en vigueur et du développement des technologies bas carbone, critiques pour des horizons de long terme. Pour le secteur immobilier résidentiel, en raison notamment de la dépendance aux actions réglementaires et gouvernementales (incertitude sur l'application des politiques de rénovation & plan de construction), le Groupe BPCE ne fixe pas de cible carbone chiffrée à horizon 2030.

Pour le secteur de l'agriculture, en l'absence de données extra-financières précises provenant de nos clients et d'obstacles économiques et sociaux, le Groupe BPCE ne publie pas de cibles chiffrées à horizon 2030.

Toute modification significative de la méthodologie ou des données utilisées pour établir nos engagements de réduction d'émissions financées correspondant aux objectifs ci-dessus sera clairement communiquée.

1. <https://www.iea.org/energy-system/industry/aluminium>
2. <https://www.iea.org/energy-system/transport/aviation>
3. Revenu Tonne kilometers (RTK) correspondant à la masse réellement transportée
4. <https://www.architecture2030.org/why-the-built-environment/>
5. Emissions liées à l'usage du bâtiment, scope 1 & 2
6. Cet engagement porte sur le scope 3 - au sens du GHG protocol - de l'ensemble des montants engagés par le Groupe BPCE liés à l'extraction de pétrole ou de gaz (hors portefeuille de négociation - activités de marché et dérivés).

### À propos du Groupe BPCE

*Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).*

### Contact presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00 / 06 73 76 38 98  
[christophe.gilbert@bpce.fr](mailto:christophe.gilbert@bpce.fr)

